

Classe de CINQUIEME - 03/02/2021

En présence des parents correspondants : Madame Pilot (501), Madame Nielen (502), Madame Souchet (503), Monsieur Nguyen (504), Madame Vallot (505), Madame Bars (506), Madame Paris (507), Madame Neytchev (508).

Monsieur Clémenti, REP des 5^{èmes} ; Madame Boissau, Vice-Présidente de l'Apel pour le collège ; Madame Chéreau et Madame Laure, parents coordonnateurs Apel en 5^{ème} ;

En préambule, Monsieur Clémenti précise que la période est compliquée avec une fermeture de classe, des élèves positifs au COVID. La Direction, les enseignants et les élèves font de leur mieux pour s'adapter.

Ordre du jour

1/ Précisions sur les horaires

Il y a maintenant 2 sonneries le matin :

- La première à 8h25 pour que les élèves se rangent et montent dans les classes,
- Une seconde 5 minutes après pour signifier que c'est le début du cours.

Monsieur Clémenti précisera ce fonctionnement aux professeurs afin que des retards ne soient pas donnés pour les élèves arrivés en classe entre les deux sonneries.

Néanmoins, des sanctions peuvent être données s'il y a trop de retards.

2/ Point sur la situation sanitaire

Début février, plusieurs enseignants ont été positifs dont un par le variant. Plusieurs élèves ont également été testés positifs dans une même classe. Une des classes de 5^{ème} a été fermée avec un emploi du temps adapté et des cours en visio.

Mesures sanitaires pendant la restauration

A la cantine, les élèves continuent de manger par classe.

Pour éviter le gaspillage à la cantine, les élèves demi-pensionnaires ne pourront plus sortir avant le déjeuner, en période normale.

Des parents ont proposé de récupérer leurs enfants pour le déjeuner afin réduire le nombre d'élèves à la cantine. Pendant la période de crise sanitaire, des demi-pensionnaires pourront être autorisés à rentrer déjeuner.

La demande des parents concernant le remboursement des frais de restauration pour les demi-pensionnaires ne mangeant pas à la cantine pendant la période a été soumise à la commission restauration. La Direction de SMP va l'étudier et en préciser les modalités si cela est possible.

1/ Ecole Directe

La référence pour les devoirs reste l'agenda papier des élèves. Néanmoins, il est important qu'Ecole Directe puisse en être le reflet, notamment pour les élèves en difficulté.

Pour rappel, dans le cadre de la liberté pédagogique, les professeurs peuvent faire le choix de saisir toutes les notes en fin de trimestre, mais saisir les notes au fur et à mesure permettrait aux élèves de mieux se situer.

Les manuels numériques sont actuellement utilisés en classe, notamment en cours de langues mais il y a un coût pour ouvrir l'accès aux élèves. Il s'agit aussi de définir si les livres seront laissés à la maison ou dans les casiers au collège. Une attention particulière sera très prochainement portée sur les livres numériques et leur utilisation.

Les notifications d'absence de professeurs sont traitées par la vie scolaire. Il est donc inutile de contacter le REP ou la Direction à ce sujet. La Direction rappelle que les familles sont prévenues de l'absence de professeurs en cas de réaménagement de l'emploi du temps des élèves (en début ou en fin de journée). Les élèves doivent se présenter en cours s'il n'y a pas de notification d'absence. La direction étudie également la possibilité d'envoyer une information pour toute absence.

4/ Répartition des devoirs et des évaluations

La répartition des devoirs et évaluations fait partie de la liberté pédagogique.

Toutefois afin de mieux lisser les dates d'évaluation, les professeurs travaillent actuellement à la mise en place d'un calendrier partagé afin de lisser les évaluations.

Monsieur Clémenti rappelle qu'il faut encore s'attendre à une intensification du travail en 4^{ème}.

5/ Dispositifs de soutien scolaire

Certains parents ont demandé si du soutien scolaire gratuit pourrait être proposé aux élèves en difficulté.

Monsieur Clémenti rappelle qu'un dispositif de soutien (2h de français et 1h de mathématiques) pendant la semaine a été mis en place gratuitement pour les élèves en grande difficulté (une vingtaine d'élèves). Il s'agit de groupes de 10 élèves qui s'engagent à venir chaque semaine.

En ce qui concerne la méthodologie, des élèves de 1^{ère} ont proposé un tutorat pour élèves de 5^{ème} afin de les aider à s'organiser pour leurs devoirs.

Enfin des stages de perfectionnement payants, avec des intervenants extérieurs, sont ouverts à tous pendant les vacances scolaires. Ils ne peuvent pas être proposés à titre gracieux.

6/ Classe LLCA

L'anglais LLCA est une approche différente de l'anglais, plus ludique, sur 2 heures supplémentaires en 4^{ème} et en 3^{ème}. Cette nouvelle matière est destinée à des élèves qui manifestent un vrai intérêt pour l'anglais.

Chaque professeur d'anglais de 5^{ème} établira une liste d'élèves susceptibles de suivre ce cours. Ces élèves seront ensuite soumis à des tests écrits puis passeront un oral qui validera ou non l'accès à cette classe.

Les élèves bilingues ne sont pas concernés par ce dispositif.

7/ Concours d'éloquence

Un concours d'éloquence par classe va être proposé aux professeurs principaux et aux professeurs de français en lien avec le projet Voltaire.

Les critères d'évaluation (vocabulaire...) et le sujet sont à définir.

L'objectif est un passage sur scène à l'auditorium en fin d'année. Ce projet est important en vue de l'oral du Brevet, pour la gestion des émotions et du stress. Le REP viendra en appui aux élèves.

8/ Divers

Retour sur les réunions parents professeurs

Les professeurs principaux sont ravis d'avoir échangé avec les parents lors des entretiens téléphoniques. Les autres professeurs peuvent être rencontrés via le carnet de correspondance.

Les comptes Google Education des élèves doivent impérativement être testés régulièrement puisqu'ils sont indispensables pour l'accès aux classes à distance lorsqu'une classe doit être fermée. Pour tout problème d'identifiant, les familles doivent envoyer un mail à l'adresse sosmotdepasse@saintmicheldepicpus.fr avec les nom et classe de l'élève.

Il a été signalé que les classes à distance ne sont pas accessibles sur certains Ipad. Il faut donc privilégier l'utilisation d'ordinateurs. Il n'y a actuellement pas de possibilité de prêt de matériel par l'établissement.

Pour rappel, une charte informatique a été distribuée aux élèves. Il y est notamment indiqué que même à distance les élèves doivent respecter les mêmes règles qu'en classe. Le règlement intérieur s'applique et des sanctions peuvent être prises pour tout débordement.

Les professeurs ont créé leur classroom Google et sont prêts pour les cours à distance.

Les conférences sur la puberté ont déjà eu lieu pour certaines classes. Elles se passent bien. Les élèves sont très à l'écoute.

Il n'y aura pas de voyage de division compte tenu des conditions sanitaires.

En vue de la 4^{ème}, les familles devront être attentives aux communications de fin d'année sur les classes à horaires regroupés.

Il n'y aura plus de choix de binôme pour la constitution des classes de 4^{ème} afin de permettre aux élèves qui arrivent de s'intégrer et à tous les élèves de se rencontrer et de se connaître.

Monsieur Clémenti demande aux parents d'être ultra vigilants sur les groupes Whatsapp. Des propos injurieux ont encore été signalés. Il est important de rappeler que cela peut être l'objet de conseils de remédiation voire de conseils de discipline.

Enfin, les parents ont demandé qu'un moyen soit trouvé pour que des photos de classe puissent quand même être faites pour que les élèves puissent garder un souvenir de cette année particulière.

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en 5^e

Aurélie CHEREAU – Marie-Line LAURE – coordo5eme.apelsmp@gmail.com